

International Federation of Library Associations and Institutions Freedom of Access to Information and Freedom of Expression

IFLA/FAIFE Rapport Mondial 2007 Questionnaire

Contexte

Veillez vous connecter sur <http://www.ifla.org/faife/index.htm> pour d'avoir plus d'information concernant le Comité de FAIFE d'IFLA, ses activités et ses précédents Rapports Mondiaux.

Certains thèmes traités dans ce questionnaire correspondent aux Rapports Mondiaux d'IFLA/FAIFE de 2003 et de 2005 (voir <http://www.ifla.org/faife/report/intro.htm>), tandis que d'autres thèmes sont nouveaux.

Le questionnaire se compose de quatre parties:

- **Partie 1 : Pays et Coordonnées**
- **Partie 2 : Nombre approximatif de bibliothèques :** Renseignements sur le nombre de bibliothèques publiques ainsi que de bibliothèques consacrées à la recherche, dans votre pays. Ceci nous permettra de replacer vos réponses dans son contexte.
- **Partie 3 : Bibliothèques et Internet:** Examiner des questions qui ont été traitées en 2003 et 2005, notamment
 - Le phénomène connu sous le nom de « Fracture Numérique » (Digital Divide);
 - Filtrage d'Internet ; et
 - Le coût financier pour accéder à l'Internet.
- **Partie 4 : Thèmes particuliers :** Enquêtes sur des thèmes qui traitent plus particulièrement sur des domaines de responsabilité sociale. Ces thèmes sont:
 - La législation contre la terreur et ses effets sur la confidentialité de l'utilisateur dans les bibliothèques;
 - Les violations de la liberté intellectuelle et les effets de corruption
 - La sensibilisation au SIDA; et
 - Les femmes et la liberté d'accès à l'information.
- En dernier, **Partie 5: Morales et Initiatives de l'IFLA:** Mise à jour des données de 2003 et 2005 en évaluant l'adoption du Manifeste Internet IFLA, la Déclaration de Glasgow, et la moralité.

Instructions

- Remplissez les cases ci-dessous avec les informations suivantes : votre pays, le nom de votre institution, et vos coordonnées. Répondez à toutes les questions.

- Cochez la case appropriée en cliquant sur le bouton gauche de la souris chaque fois qu'il vous est demandé de faire un choix. Utilisez l'endroit de couleur grise lorsque vous devez taper votre réponse.
- Une fois complété, sauvegardez le document et envoyez-le nous par courrier électronique à l'adresse suivante: **ifla-wr@up.ac.za**.
- Demandez la confirmation du reçu du questionnaire envoyé.
- Si vous ne recevez pas de confirmation dans trois jours, veuillez nous renvoyer votre questionnaire par courrier électronique.
- Contactez-nous à l'adresse électronique ci-dessus au cas où vous avez des commentaires ou des questions.
- Envoyez le questionnaire dûment rempli au plus tard avant 2007/08/03.

Merci à l'avance de votre coopération. Votre participation nous permettra de faire une critique détaillée.

Bien cordialement

Prof Theo Bothma

(de la part de l'équipe de recherche)

IFLA/FAIFE Rapport Mondial 2007 Questionnaire

Partie 1: Pays et Coordonnées

Nom du pays de la personne interrogée:

Nom de l'institution de la personne interrogée:

Nom et coordonnées de la personne interrogée:

Nom:

Adresse électronique:

Numéro de téléphone:

Nous avons besoin de votre nom et de vos coordonnées pour des questions éventuelles.

Cependant, le Bureau FAIFE et l'Equipe de Recherche traiteront les réponses avec confidentialité et, si vous le souhaitez, nous nous engageons à ne pas révéler votre nom et le nom de votre institution. Si vous voulez garder ces informations anonymes, veuillez nous l'indiquer ci-dessous :

Le nom de l'institution de la personne interrogée doit rester anonyme:

Oui Non

Le nom de la personne interrogée doit rester anonyme:

Oui Non

Partie 2: Nombre approximatif de bibliothèques

1. Nombre approximatif de bibliothèques publiques dans votre pays :

De quelle source avez-vous tiré cette information ?

Nous nous intéressons au nombre de points de service dans les bibliothèques publiques de votre pays, y compris ses antennes ainsi que ses dépôts.

2. Nombre approximatif de bibliothèques de recherche dans votre pays :

Par des bibliothèques de recherche, nous entendons les bibliothèques appartenant aux institutions éducatives et/ou de recherche comme les écoles, les universités, ainsi que les bibliothèques de recherches financées par le gouvernement. Ces bibliothèques comprennent les bibliothèques de conseils de recherches officielles qui se trouvent dans certains pays. Nous nous rendons compte que ceci est difficile à déterminer. Comptez seulement une bibliothèque par institution, même si cette institution a plusieurs antennes.

- a) Bibliothèques de recherche universitaires
- b) Bibliothèques scolaires
- c) Bibliothèques de recherches financées par le gouvernement
- d) Quelle est votre source d'information pour ces chiffres ?

Partie 3: Bibliothèques et Internet

3. Le phénomène connu sous le nom de « Digital Divide »

Le terme « Fracture Numérique» (Digital Divide) décrit la division qui existe entre ceux qui ont un véritable accès à l'information et les technologies de communication et qui sont capables de les utiliser de manière efficace, et ceux qui n'ont pas cet accès. Grâce à la mise à disposition de technologie et de formation appropriées, les bibliothèques peuvent contribuer à la lutte contre la pauvreté régionale en offrant l'accès aux ressources d'information.

- a) Selon vous, dans votre pays, quel est le pourcentage de bibliothèques publiques et de bibliothèques de recherche qui offre l'accès aux utilisateurs de l'Internet ?

<i>Bibliothèques Publiques</i>		<i>Bibliothèques Universitaires</i>	
81-100%	<input type="checkbox"/>	81-100%	<input type="checkbox"/>
61-80%	<input type="checkbox"/>	61-80%	<input type="checkbox"/>
41-60%	<input type="checkbox"/>	41-60%	<input type="checkbox"/>
21-40%	<input type="checkbox"/>	21-40%	<input type="checkbox"/>
<i>Moins de 20%</i>	<input type="checkbox"/>	<i>Moins de 20%</i>	<input type="checkbox"/>

<i>Bibliothèques Scolaires</i>		<i>Bibliothèques de recherche financées par le gouvernement</i>	
81-100%	<input type="checkbox"/>	81-100%	<input type="checkbox"/>
61-80%	<input type="checkbox"/>	61-80%	<input type="checkbox"/>
41-60%	<input type="checkbox"/>	41-60%	<input type="checkbox"/>
21-40%	<input type="checkbox"/>	21-40%	<input type="checkbox"/>
<i>Moins de 20%</i>	<input type="checkbox"/>	<i>Moins de 20%</i>	<input type="checkbox"/>

- b) Selon vous, à quel point est-ce que l'information locale* est-elle disponible sur l'Internet ?

Beaucoup Moyen Un peu Pas du tout, ou Presque pas du tout

* L'information locale est définie comme information venant du pays-même.

c) Dans quelle mesure est-ce que le contenu sur l'Internet est disponible dans les langues régionales ?

Beaucoup Moyen Un peu Pas du tout, ou Presque pas du tout

d) En pourcentage, quel est le taux d'alphabétisation de votre pays ?

4. Filtrage et blocage de l'information

Nous parlons de filtrage et de blocage de l'information lorsqu'un logiciel évite aux utilisateurs d'accéder l'information qui pourrait leur être nocif, est mis sur un ordinateur personnel ou sur un réseau.

a) L'association de bibliothèques de votre pays, est-elle pour le filtrage de l'information sur les postes de la bibliothèque connectées à l'Internet ?

Oui

Oui, dans une certaine mesure (ex. pour les enfants)

Non

b) Est-ce que le logiciel de filtrage est répandu dans les bibliothèques de votre pays?

Oui

Oui, dans une certaine mesure (ex. sur les postes pour les enfants)

Non

c) Si vous avez répondu *oui*, ou *oui, dans une certaine mesure*, quelle est la motivation pour l'utilisation de ce logiciel de filtrage ? (Cocher toutes les cases appropriées)

La protection des enfants

La sécurité nationale (ex. le terrorisme)

La protection des valeurs religieuses

La protection de l'esprit et de la culture nationale

Les délits (ex. le jeu d'argent)

La protection de la moralité publique

Autres (veuillez préciser)

d) Si vous avez répondu *non*, veuillez faire des commentaires

5. Obstacles financiers

Des obstacles financiers concernant l'accès à l'information sur l'Internet, comprennent l'acte de payer pour pouvoir utiliser des ordinateurs connectés sur Internet, ou bien l'acte d'utiliser les ressources d'information en ligne que les bibliothèques mettent à la disposition de ses utilisateurs grâce à une souscription.

a) Est-ce que l'accès à l'Internet sur des ordinateurs de la bibliothèque est gratuit pour les utilisateurs ? (Cocher toutes les cases appropriées)

Oui, dans toutes les bibliothèques

Oui, dans les bibliothèques publiques

Oui, dans les bibliothèques universitaires

Oui, dans les bibliothèques scolaires

Oui, dans les bibliothèques de conseils de recherches officielles

Non

Veuillez donner plus de détails

b) Dans les deux dernières années, est-ce que votre gouvernement ou bien d'autres autorités de bibliothèques de votre pays ont donné des fonds supplémentaires pour l'accès à l'Internet sur le système de bibliothèques ?

Oui

Oui, dans certains cas

Non

Veuillez donner plus de détails

Partie 4: THÈMES PARTICULIERS

6. Confidentialité de l'utilisateur et Législation contre la terreur

La confidentialité de l'information est définie comme le droit des individus de déterminer quand, comment et dans quelle mesure des individus vont partager leur information personnelle avec d'autres personnes. La confidentialité de l'utilisateur comprend les droits et les valeurs, y compris la liberté, la liberté de pouvoir s'exprimer, et la liberté d'association.

La confidentialité de l'utilisateur est une question actuelle dans notre monde après les attaques de 9-11. Par exemple, quelques sections de l'Acte de Patriotismes des États-Unis, permettent aux organismes chargés de l'application de la loi, d'accéder des archives et des dossiers gardés par les bibliothèques américaines. Ces archives et dossiers comprennent les dossiers d'affaires que la bibliothèque rassemble, notamment des dossiers imprimés ou bien des matériels audio-visuels empruntés, ou encore des dossiers concernant l'utilisation de l'Internet sur les ordinateurs de la bibliothèque.

- g) Est-ce que votre pays a adopté une loi contre la terreur qui, selon vous, a une influence négative sur la liberté d'utilisation des utilisateurs de la bibliothèque – comme par exemple les organismes chargés de l'application de la loi qui ont accès aux dossiers des utilisateurs de la bibliothèque ?

Oui

Non

- Si *oui*, veuillez décrire cette loi et ses effets sur les bibliothèques, en particulier dans les cas suivants :
 - Des utilisateurs ont exprimé une réticence à utiliser le matériel et l'équipement de la bibliothèque à cause de cette loi ; OU
 - Des utilisateurs ont même refusé d'utiliser le matériel et l'équipement de la bibliothèque à la suite de cette loi.

- h) Si votre pays adopte actuellement une telle loi ou si une telle loi est proposée, est-ce que vous pensez que cette loi va influencer sur la confidentialité de l'utilisateur ?

Oui

Non

Veillez donner plus de détails

i) Selon vous, le fait de garder les archives des utilisateurs, influe-t-il sur la liberté d'expression de l'utilisateur de l'Internet dans la bibliothèque en tant qu'un individu ?

Oui

Non

Veillez donner plus de détails

7. Violations de la Liberté Intellectuelle

Un des buts de cette série de rapports mondiaux, est de faire un compte-rendu sur les incidents et les violations de la liberté d'accès à l'information en général. Le FAIFE s'intéresse en particulier aux incidents de censure comme l'interdiction des livres, ou bien les effets de la corruption sur l'accès à l'information. Cet intérêt aide à contrôler l'importance de la liberté d'accès à l'information dans la communauté internationale des bibliothèques.

Durant les deux dernières années, est-ce qu'il y avait des incidents qui sont survenus et qui avaient eu une influence négative sur la liberté d'accès à l'information ou sur la liberté d'expression? Si *oui*, veuillez décrire ces incidents et les effets qu'ils avaient eu sur l'accès à l'information dans les bibliothèques.

Oui

Non

Veillez donner plus de détails

Veillez faire une liste de ressources d'information qui pourraient mieux expliquer la situation concernant la liberté d'accès à l'information dans votre pays.

9. Sensibilisation au SIDA

Le programme FAIFE du Congrès Mondial de 2006 à Séoul a tourné autour des bibliothèques et la sensibilisation au SIDA. Le programme aura de nouveau un grand intérêt sur le SIDA. Des bibliothèques en tant qu'institutions fiables de la communauté, jouent un rôle secondaire aux programmes éducatifs sur le SIDA en fournissant l'accès à l'information à la santé. Des bibliothèques peuvent jouer un rôle très important en encourageant le développement de connaissances et d'attitudes qui pourraient limiter la propagation et l'impact de l'épidémie du SIDA. Il est essentiel de publier les contributions de bibliothèques – n'importe où – dans le but de sensibiliser les personnes au sujet du SIDA. Ceci permettra d'améliorer les services offerts à la population souffrant de cette maladie ou les personnes qui sont touchées par cette maladie.

- a) Est-ce que les bibliothèques de votre pays ont participé aux programmes pour sensibiliser les personnes au sujet du SIDA ?

Oui

Si *oui*, veuillez donner plus de détails

Non

Si *non*, quelles pourraient en être les raisons ?

- b) Est-ce que les bibliothèques de votre pays ont participé aux programmes pour fournir de l'information concernant le SIDA aux membres de la communauté qui ne savent pas lire ?

Oui

Si *oui*, veuillez donner plus de détails

Non

Si *non*, quelles pourraient en être les raisons ?

9. Femmes et Liberté d'accès à l'information

L'information est reconnue étant à la base de donner le pouvoir à l'humanité. Elle est aussi reconnue comme participante importante en ce qui concerne la croissance économique. En donnant du pouvoir aux femmes grâce à l'accès à l'information, pourrait jouer un rôle très important pour le développement de la communauté. Ceci exige des bibliothécaires de se livrer consciemment aux responsabilités sociales grâce aux services qu'ils fournissent. Dans certaines régions du monde, ceci veut dire qu'il faut se concentrer particulièrement sur la promotion de l'alphabétisation de femmes et leur accès à l'information.

- a) Est-ce que les bibliothèques de votre pays ont des programmes spécifiques qui se basent sur l'alphabétisation de femmes ?

Oui

Si *oui*, veuillez donner plus de détails

Non

Si *non*, quelles pourraient en être les raisons ?

b) Est-ce que les bibliothèques de votre pays ont des programmes spécifiques pour promouvoir l'accès des femmes à des sujets variés tels que: l'information social, l'économie, l'éducation, la santé, et le planning familial ?

Oui

Si *oui*, veuillez donner plus de détails

Non

Si *non*, quelles pourraient en être les raisons ?

Partie 5: Moralités et Initiatives IFLA

10. Moralité

a) Est-ce que votre bibliothèque a adopté un code de moralité ?

Oui

Si *oui*, dans quelle année est-ce que ce code a été adopté ?

Non

Si *non*, quelles pourraient en être les raisons ?

b) Si *oui*, veuillez décrire comment les bibliothèques ont mis en application ce code de moralité dans leur travail quotidien au cours des deux dernières années. Veuillez décrire avec autant de détails possibles, en incluant des études de cas, des références aux articles et aux ressources internet, etc.

c) Si *oui*, est-ce que ce code est disponible sur internet ?

Oui

Si *oui*, donnez l'adresse URL

Non

d) S'il n'y a pas de code, est-ce que votre association de bibliothèque a l'intention d'adopter un code dans les deux années qui viennent ?

Oui

Non

Si *non*, veuillez donner plus de détails

11. Le Manifeste Internet IFLA

a) Est-ce que votre association de bibliothèque a adopté le Manifeste Internet IFLA ?

Oui

Non

b) Si *oui*, veuillez nous dire comment les bibliothèques ont mis en application ce manifeste dans leur travail quotidien au cours des deux dernières années ? Veuillez décrire avec autant de détails possibles, en incluant des études de cas, des références aux articles et aux ressources internet, etc.

c) Si *non*, veuillez donner plus de détails.

d) Si *non*, est-ce que votre bibliothèque envisage d'adopter ce manifeste dans les deux prochaines années ?

Oui

Non

Vous pouvez trouver le Manifeste Internet IFLA sur <http://www.ifla.org/III/misc/im-e.htm>.

12. La Déclaration IFLA de Glasgow

a) Est-ce que votre association de bibliothèque a adopté la Déclaration IFLA de Glasgow dans les bibliothèques, les services d'information et la liberté intellectuelle ?

Oui

Non

b) Si *oui*, veuillez nous dire comment les bibliothèques ont mis en application la Déclaration dans leur travail quotidien au cours des deux dernières années ? Veuillez décrire en autant de

détails possibles, y compris des études de cas, des références aux articles et aux ressources internet, etc.

c) Si *non*, veuillez donner plus de détails.

d) Si *non*, est-ce que votre bibliothèque envisage d'adopter cette Déclaration dans les deux prochaines années ?

Oui

Non

Vous pouvez trouver la Déclaration IFLA de Glasgow sur
<http://www.ifla.org/faife/policy/iflastat/gldeclar.html>